

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 NOVEMBRE 2014

PRESENTS :

MM	FRANCK	Bernard	Maire
	GUILLEMAIN	Pierre	Adjoint
	BRINGARD	Roger	Adjoint
	COMPERE	Jean-François	conseiller
Mme	BRECHBIEHL	Christiane	conseillère
MM.	ERNY	Michel	conseiller
	JAEGY	Sébastien	conseiller
Mme	WILHELM	Marion	conseillère

Absents excusés : M. LERCH Christophe (procuration à M. Erny) - Mmes RIETH Florence (procuration à M. le Maire) - ROTHRA Marie-Jeanne (procuration à Mme Brechbiehl)

Ordre du jour :

1. Approbation du compte-rendu de la réunion du 17 octobre 2014
2. Révision des loyers pour 2015
3. Travaux 2015. Prévisions
4. Fonds de coupe 2015. Lots sur pâturage
5. Divers

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 17 OCTOBRE 2014

Le conseil municipal approuve à l'unanimité le compte rendu de la réunion du 17 octobre 2014.

2. REVISION DES LOYERS POUR 2015

La révision des loyers des maisons communales (maison forestière et maison localisé 58 rue Principale) est basée sur l'indice officiel de référence des loyers.

- indice au 3ème trimestre 2013 : 124.66
- indice au 3ème trimestre 2014 : 125.24

soit une augmentation de annuelle de 0.47 %

Le conseil municipal approuve à l'unanimité cette hausse. Les loyers révisés à partir du 1er janvier 2015 seront de :

Maison communale 58 rue Principale : 653 € par mois

Maison forestière : 621 € par mois, soit
- 3 633 € par an pour Husseren-Wesserling
- 1 295 € par an pour Malmerspach

Le contrat concernant le loyer du pylône ITAS TIM (réception de la TNT) prévoit la révision de ce loyer selon l'indice officiel de la construction. Ces indices étaient de :

- 1637 au 2ème trimestre 2013
- 1621 au 2ème trimestre 2014

soit une baisse de 0.98 % qui fixe le loyer annuel à 1244.43 €

Bois d'affouage : 180 € la corde (sans changement)

Location salle des fêtes (sans changement) :

- Apéritif : 90 €
- Repas 1 journée : 125 € + 50 € pour frais de chauffage le cas échéant
- Week-end : 225 € + 100 € pour frais de chauffage le cas échéant
- Location pour vente 2 jours : 160 €
- Location pour expo ou réunion 1 jour : 55 € + 25 € pour frais de chauffage le cas échéant
- Location pour expo 2 jours : 110 €
- Enterrement : 50 €
- Location petite salle ou appartement : 10 €

- Supplément chauffage :

7 €

3. TRAVAUX 2015 - PREVISIONS

Tout d'abord, monsieur le Maire informe les conseillers qu'afin de permettre des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2015, et de pouvoir faire face à une dépense d'investissement imprévue et urgente, le conseil municipal peut, en vertu de l'article L 1612-1 du Code général des collectivités territoriales, autoriser Monsieur le Maire à mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits au budget 2014 (crédits inscrits au budget 2014 : 65 000 €)

A savoir :

- chapitre 21 : 15 000.-
- chapitre 23 : 50 000.-

Monsieur le Maire demande au conseil municipal qui accepte, l'autorisation de mandater les dépenses d'investissement 2015 dans la limite des crédits repris ci-dessus, et ce, avant le vote du budget primitif 2015.

Concernant les travaux et investissements à prévoir pour 2015, monsieur le Maire engage la discussion et la réflexion. Aucun gros chantier ou investissement seront inscrits au budget 2015.

Cependant, des travaux d'entretien et de maintenance de notre patrimoine seront réalisés, à savoir :

- mise en peinture de la salle de classe de l'école maternelle. Ce chantier est à prévoir pour le début des grandes vacances scolaires ;
 - achat d'un véhicule communal en remplacement du véhicule actuel qui présente des signes de vétusté manifeste ;
 - mur de soutènement de l'école primaire et de la maison communale ;
 - aménagement du cimetière (abri pour rangement des outils, jardin du souvenir, déplacement des poubelles) ;
 - aménagement des anciens WC extérieurs de l'école primaire en espace de stockage.
- le chauffage du bâtiment mairie-école.

Une réflexion est engagée sur le remplacement de la chaudière du bâtiment mairie-école, sur le choix de l'énergie à utiliser.

Un échancier pour les travaux d'accessibilité aux ERP (Etablissement recevant du public) devra être fait pour juillet 2015.

4. FONDS DE COUPE 2015 - LOTS SUR PATURAGES

Le plan de gestion de notre forêt communale, établi par l'ONF, prévoit un volume d'exploitation très faible en 2015 (environ 600 m3 comparés aux 1500 m3 réalisés ces dernières années).

L'ONF signale qu'il n'y a pas de fonds de coupe disponible en 2015.

Pour palier à cette carence, des lots seront prévus sur nos pâturages communaux.

Le conseil municipal se chargera de l'organisation et de la mise à disposition des lots pour satisfaire les demandes enregistrées.

5. DIVERS

Périscolaire : des parents d'élèves ont manifesté leur mécontentement suite à la délibération du conseil municipal du 29 août 2014. Le sujet reste d'actualité, des investigations seront menées pour trouver une solution positive.

Site internet : un contrat a été mis en place avec la société 1 et 1 my web site pour héberger le site de notre commune.

Saleuse : la nouvelle saleuse a été livrée fin octobre. Une convention sera signée entre la SCEA Ferme du Grunholz et la commune pour définir les modalités concernant le déneigement et le salage.

Remerciements :

- Mme Zussy remercie la commune pour la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes pour les obsèques de M. Zussy Louis.

- Monsieur le Maire donne lecture de la lettre de remerciement du ski club Ranspach pour la mise à disposition gratuite de la salle des fêtes.

Rappel :

- repas de Noël le 7 décembre
- concert de Noël le 20 décembre

La séance est levée à 22h.

FRANCK	Bernard	Maire	
GUILLEMAIN	Pierre	Adjoint au Maire	
BRINGARD	Roger	Adjoint au Maire	
COMPERE	Jean-François	Conseiller Municipal	
BRECHBIEHL	Christiane	Conseillère Municipale	
LERCH	Christophe	Conseiller Municipal	Procuration à M. Erny
ERNY	Michel	Conseiller Municipal	
JAEGY	Sébastien	Conseiller Municipal	
RIETH	Florence	Conseillère Municipale	Procuration à M. le Maire
ROTHRA	Marie-Jeanne	Conseillère Municipale	Procuration à Mme Brechbiehl
WILHELM	Marion	Conseillère Municipale	